



### CONDITIONS D'ACCES EN FORMATION CONTINUE :

Titulaire d'un BAC+2 ou équivalent VAPP

En VAE (validation des acquis de l'expérience) : après 5 à 10 années d'expérience professionnelle, en gestion publique, au sein des collectivités.

### NIVEAU DE SORTIE : BAC+ 3

#### Programme :

- UE1 - Environnement des Collectivités territoriales
- UE2 - Outils de gestion des collectivités territoriales
- UE3 - Mise en situation professionnelle
- UE4 – Stage et projet tutoré



## LICENCE PROFESSIONNELLE Management des Collectivités territoriales Parcours : Technique et Management Public

### Objectifs

Ce professionnel peut prétendre aux emplois de technicien ou ingénieur territorial en tant que :

- **Cadre généraliste** (responsable ou directeur des services techniques) capable de maîtriser la polyvalence des divers corps de métiers composant un service technique (encadrements d'équipes, relations avec les entreprises, ...),
- **Cadre spécialisé (responsable spécialisé dans les divers domaines techniques comme le patrimoine vert, le bâtiment, la voirie et les réseaux divers, les déchets, l'eau et assainissement)**

Il mettra en avant ses capacités à :

- ☞ Organiser son service et gérer ses équipes,
- ☞ Conduire les opérations de maîtrise d'ouvrage de la collectivité,
- ☞ Assurer le dialogue auprès des élus, des services, des usagers, en argumentant efficacement.

**Spécificités** : Tutorat et suivi personnalisés - accompagnement sur la méthodologie

### Les compétences visées :

- ☞ Mettre en œuvre les orientations stratégiques en matière de patrimoine de la collectivité
- ☞ Mettre en œuvre des projets dans le service technique ;
- ☞ Gérer le patrimoine bâti et les infrastructures de la collectivité ;
- ☞ Manager une équipe ;
- ☞ Assurer la relation avec les usagers.

### Métiers visés :

- ☞ Responsable ou directeur des services techniques
- ☞ Responsable d'équipes
- ☞ Technicien supérieur territorial

[Inscription en liane](#)

[Fiche d'inscription](#)